

**16 juin 2022**



**Ré-inventons le lien social sur nos campus !**

## Le programme

# Ré-inventons le lien social sur nos campus !

8h30	<b>Accueil des participants</b>
9h30	<b>Ouverture du colloque</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Joël GUERVENOU, président FNCAS</li><li>Thierry MONMINOUX, vice-président MAIF</li></ul>
9h45	<b>Interventions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Un moment d'utopie par FNCAS</li><li>MAIF, entreprise à mission, animatrice de la solidarité et au service des structures</li></ul>
11h15	<b>Table ronde participative #1</b> « Le lien d'appartenance vu par le prisme du lien social »  <i>Intervenants :</i> Tiffany AUDOUX (R2VE) Isabelle LAUTRAITE (ARCES) Paul MAYAUX (FAGE) François RIO (AVUF)
12h30	<i>Buffet - Moment d'échanges</i>
14h30	<b>Table ronde participative #2</b> « Lien social et organisation »  <i>Intervenants</i> Christian ALLIES (ANACT) Claude MONNIER (Sony Music Entertainment) Martine POULIN (Sup'DRH)
15h45	<b>Table ronde participative #3</b> « Vie de campus et lien de socialisation »  <i>Intervenants</i> Laurent BORDET (VECU) Etienne MATIGNON (FAGE) Romain QUESNEL (R2VE)
17h00	<b>Bilan de la journée</b>
17h30	<i>Cocktail - Moment d'échanges</i>



## Le propos

« Ré-inventer le lien social » revient à poser l'idée qu'une « crise du lien social » existe. Dans les sphères de la politique, du travail, de la ville et des territoires, il est en effet souvent fait référence à une déconstruction du lien social. Dans cette idée, il convient de travailler à la reconstruction du lien social, à sa « réinvention », d'autant plus devant le risque d'exclusion sociale. La « crise du lien social » peut aussi évoquer une « crise des solidarités », ressentie au travers d'un rapport moins évident à l'autre et d'une perte de repères sociétaux, allant parfois jusqu'au sentiment de mécanismes en charge de la solidarité (État-providence, instances régulatrices de la solidarité entre groupes sociaux, solidarité entre nations) en panne.

En 2021, le 19ème colloque national de FNCAS concluait sur l'impériorité de « faire de la RSE, le nouvel ADN des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche ». Si, biologiquement, l'ADN est constitué de bases nucléiques, l'injonction précédente revient à « faire du lien social sur les campus une des nouvelles bases stratégiques de l'ESR », au cœur de la raison d'être des établissements.

C'est de l'importance du lien social, et de sa nécessaire refondation, dont il sera débattu lors de ce 20ème colloque. Il ne s'agira pas de s'appesantir sur le constat, mais d'œuvrer à apporter des pistes et des solutions

S'il faut une définition, le lien social peut être vu comme l'ensemble des relations, des normes et des valeurs qui relient ensemble les membres d'une société ou d'un groupe social.

La notion de lien social est de toute évidence attachée à l'idée de faire société. En effet, la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres ; le lien social reflétant le rapport entre l'individu et ses groupes d'appartenance et/ou divers cercles sociaux, plus ou moins restreints. Il en résulte que le lien social a pour fonction d'unir les individus (et les groupes sociaux) et de leur garantir, par des règles partagées en commun, une coexistence pacifique.

Plus encore, la multiplicité des liens sociaux reliant les individus entre eux, dans les différentes sphères de leur existence, favorise le développement des relations de confiance entre individus, et la prise en compte de l'autre à la fois dans ce qu'il a de commun à soi, et dans ce qu'il a de spécifique et de singulier.

Conjointement, l'expression « bâtir du lien social », usuellement employée, reflète l'envie de bien vivre ensemble, la volonté de relier des individus et l'ambition d'une cohésion plus profonde.

Dans une perspective collective, restreinte à un établissement, les liens sociaux remplissent donc une fonction essentielle en assurant sa cohésion sociale : d'une part, l'unité de la communauté universitaire ; d'autre part, le fait que les membres de cette communauté aient des relations entre eux, et se sentent appartenir au même collectif.

Dans une perspective englobante, ouverte aux parties prenantes et intéressées « externes », d'autres liens sociaux existent, ceux qui permettent la cohésion avec la Société, participant du maillage avec les territoires et assurant ainsi la cohérence sociétale de l'ensemble.



Souvent assimilés à un microcosme, les établissements de l'ESR font tout autant société. À ce titre, les établissements ne sauraient se développer sans lien social, et sans la cohésion sociale inhérente. Une dimension supplémentaire attendue des établissements est celle de « préparer les citoyens de demain » à évoluer dans la « société de demain ». Dès lors, « faire société » prend une dimension prospective pour un établissement. Les liens sociaux et la cohésion sociale qu'offre un établissement à celles et ceux qui vivent en son sein, participent de leur environnement social, potentialisent leur épanouissement et permettent ainsi d'en faire autant d'ambassadeurs de l'établissement.

S'attacher à « bâtir du lien social », reflet d'une envie de bien vivre ensemble marquant l'ambition d'une cohésion plus profonde, participe de l'attractivité d'un établissement.

Dès lors, intégré dans un établissement marqué par cette ambition, un individu, quel que soit son statut (étudiant, personnel) aura la possibilité de s'y épanouir tant professionnellement, qu'« estudiantinement », voire personnellement. S'en crée un sentiment d'appartenance, voire de pseudo-filiation. S'emparer de la question du lien social revêt, à cet égard, une dimension stratégique pour les équipes de gouvernance des établissements.

En écho à cette dimension stratégique « interne » de l'établissement, ce « microcosme d'hier » se vit désormais en interaction avec son environnement, ses territoires et ses parties prenantes, incluant une dimension stratégique « externe ». La cohésion sociale s'élargit. L'attractivité de l'établissement participe de l'attractivité des territoires et réciproquement. Dans cette dimension transverse, il convient alors d'interroger la cohésion des liens sociaux pour que le sentiment d'appartenance à l'un ne s'oppose pas à l'appartenance à l'autre. L'établissement, ou plutôt le campus universitaire, aussi éclaté soit-il, est un espace public, c'est-à-dire une ressource socialement disponible (Jean Rémy 1991) et, à ce titre, est un quartier comme un autre. Certes peuplé majoritairement par la communauté universitaire, mais potentialisant l'émergence de liens individuels et/ou collectifs, l'établissement, participe, comme tout quartier, à la cohésion sociale de son territoire. Il en devient un acteur par les liens sociaux qu'il crée en son sein. Un campus universitaire peut, dans cette approche, être vu comme un facteur d'agrégation et/ou de recomposition du lien social, participant de facto de l'inclusion sociale, à la condition qu'il soit ouvert à son environnement territorial pour promouvoir de nouveaux liens sociaux. S'emparer de cette question du lien social revêt ainsi une dimension stratégique pour les établissements d'ESR, questionnement qui sera débattue sur la 1ère table ronde « Le lien d'appartenance vu par le prisme du lien social ».

Replacer l'individu au cœur des liens sociaux, c'est le relier aux autres individus d'une même société, en le situant au centre d'un ensemble de relations, de normes et de valeurs. Ces dernières peuvent être choisies par l'individu dans le cadre d'activités librement déterminées, comme elles peuvent être parfois subies, dans le cadre par exemple de l'organisation du travail. Une des fonctions du lien social est d'unir les individus (et les groupes sociaux) et de leur garantir une coexistence pacifique, quand il s'agit de travailler avec des collègues, d'établir des liens avec ces derniers, d'être en relation hiérarchique, ou encore en situation de management. Néanmoins, il peut arriver que ce lien social n'arrive plus à maintenir les relations de confiance entre individus et la prise en compte de l'autre. L'organisation du travail s'en trouve alors menacée, les conditions de travail impactées, notamment si la dégradation est détectée tardivement. Le lien social au sein d'une organisation participe de l'épanouissement professionnel, de la construction de son parcours professionnel et de sa propre construction.



Par ailleurs, le risque de perte de lien social est souvent évoqué quand est abordé le « télétravail », notamment au travers de la notion de travail en solitaire. En réponse, il semble important que les établissements assurent un accompagnement, en termes de capacité à échapper à cette solitude attendue. Néanmoins, cette attention nécessaire ne saurait dissimuler le fait que le télétravail peut conduire à une réorganisation des liens sociaux : maintien de ces derniers en faisant appel à des moyens différents (exemple d'individus déjà amenés à collaborer via l'Intranet ou le téléphone) ; création de nouveaux dans, voire à l'extérieur de, l'établissement qui fera souvent appel à Internet (réseaux sociaux) ou aux relations de proximité.

Le télétravail permet ainsi de développer de nouvelles formes de liens sociaux. Ces dernières sont peut-être la manifestation d'une part d'un besoin et d'autre part, le reflet du degré de dégradation d'un existant. Ces nouvelles formes, s'il en est, ne pourront être effacées et signent des changements à venir sur les relations de travail au sein de l'établissement. Ces derniers seront à prendre en compte par les services en charge de ces questions.

« Lien social et organisation » sera le thème débattu sur la 2ème table ronde.

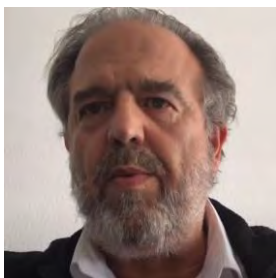
Au-delà de la dimension « subie » du lien social, il reste que la dimension première du lien social est la dimension « choisie » par l'individu. Au travers d'un acte de socialisation choisie au cours de sa vie étudiante ou professionnelle, l'individu peut voir dans la « vie de campus », une occasion supplémentaire de trouver sa place, voire de s'affirmer en participant, s'il le souhaite, à la vie de son établissement. La « Vie de campus » devient alors un lieu de conjonction entre épanouissement et sentiment d'appartenance, l'établissement en offrant la possibilité, au travers d'activités connexes à l'activité professionnelle ou d'études. Le lien social confirme ici sa dimension stratégique pour les équipes de gouvernance des établissements, facteur supplémentaire d'intégration des établissements dans leurs territoires, traduisant un processus d'intériorisation culturelle et idéologique, et de valorisation de l'image de l'établissement. Ouvrir les campus sur les habitants et les territoires en les invitant à participer à la « Vie de campus », au travers d'activités idoines, pourvoyeuses de liens sociaux cohérents, invite à sortir d'un entre-soi réciproque et marque l'envie d'une cohésion plus profonde. Élément incontournable de la « Vie de Campus », la restauration est une autre opportunité pour compenser la perte de lien social. Elle est en effet un levier efficace pour favoriser les rencontres et développer les échanges informels, permettant ainsi le maintien et la création de lien social, par le biais de la convivialité, du partage et de l'échange. À l'heure de l'hybridation, du travail et des études, la restauration sur le lieu de travail/études doit donc nécessairement évoluer pour continuer à permettre, voire favoriser, ces moments de socialisation, qui rythment une journée de travail. Vecteur de la raison d'être d'un établissement, une « Vie de Campus », intégrant pleinement les enjeux de socialisation, est un outil de fidélisation et d'attractivité, œuvrant au développement d'un sentiment d'appartenance.

« Vie de campus » et lien de socialisation seront abordés dans leur dimension stratégique et concrète sur la 3ème table ronde.

Interventions et tables rondes permettront un débat libre et animé, en interaction avec la salle, dans l'objectif de ré-enchanter le lien social dans leurs établissements, campus et territoires.



## Les intervenant·e·s



Crédit photo defi-metiers.fr

### **Christian ALLIES** **ANACT**

Directeur ARACT Ile de France  
Délégué Régional de l'ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail)



Crédit photo LinkedIn

### **Tiffany AUDOUX** **R2VE**

Présidente R2VE (réseau des responsables vie étudiante)  
Responsable du Pôle Vie Étudiante - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Crédit photo LinkedIn

### **Laurent BORDET** **VECU**

Co-Coordinateur du réseau VECU (Vice-Présidents Vie universitaire & Vie de Campus)  
Vice-Président Vie des Campus - Université d'Angers



Crédit photo LinkedIn

### **Olivier Gombert GILLMANN** **MAIF**

Head of MAIF International & Hi Europa



Crédit photo LinkedIn

### **Béatrice IMHAUS** **MAIF**

Offer and Partnership Director - Hi Europa



Crédit photo Twitter

**Isabelle LAUTRAITE**  
**ARCES**

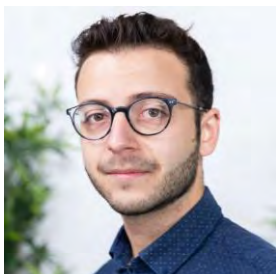
Administratrice de ARCES, chargée des séminaires  
Directrice de la communication - Institut Mines-Télécom



Crédit photo LinkedIn

**Etienne MATIGNON**  
**FAGE**

Vice-président en charge des affaires académiques à la FAGE



Crédit photo Olivier Juszcak - 20 Minutes

**Paul MAYAUX**  
**FAGE**

Président de la FAGE



Crédit photo Twitter

**Thierry MONMINOUX**  
**MAIF**

Vice-président MAIF



Crédit photo Julien Vachon - L'atelier de Cédric

**Claude MONNIER**  
**Sony Music Entertainment**

Only Human after all (juste humain après tout)  
DRH Sony Music Entertainment



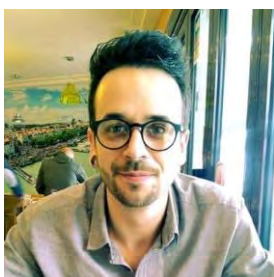




Crédit photo Google images

**Martine POULIN**  
**Sup'DRH**

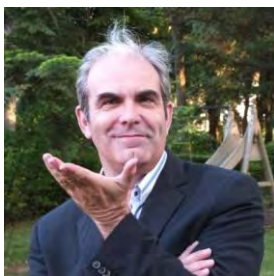
Représentant Sup'DRH (Association des DRH d'établissements publics d'enseignement supérieur)  
DGSA RH et Appui aux organisations - Université Paris Nanterre



Crédit photo LinkedIn

**Romain QUESNEL**  
**R2VE**

Vice-président R2VE (réseau des responsables vie étudiante)  
Responsable Vie Associative Vie Étudiante - Université de Poitiers



Crédit photo LinkedIn

**François RIO**  
**AVUF**

Directeur Général AVUF  
Spécialiste des territoires apprenants

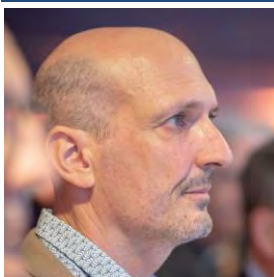


Crédit photo www.institinvest.com

**Agathe TISSANDIER**  
**MAIF**

Chargée d'action et de conseil – Secrétariat Général MAIF  
Direction de la Stratégie, de la Marque et des Offres

## Intervenants & Animateurs FNCAS



Crédit photo LinkedIn

**Cyril GARNIER**  
Vice-président FNCAS



Crédit photo LinkedIn

**Joël GUERVENOU**  
Président FNCAS





En partenariat avec



Soutenu par



**Colloque National FNCAS**

16 juin 2022 - Paris

Maquette – Conception

Agrégation des contenus - Réalisation

Joël GUERVENOU & Cyril GARNIER

© FNCAS 2022

